

AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon.

PV n°6 Séance du 20.11.2019

Présents : MM. J.L. DEGREEF, P. GILLARD, Y. LAMY, M. LOOZEN, F. MUYLAERT, Y. VAN WALLEENDAEL.

Excusés : MM. C. DUJARDIN, L. MONSIEUR.

Invités excusés : MM. J.P. DELCHEF (Président A.W.B.B.), P. FLAMENT.

1. Approbation du procès-verbal n° 5 de la séance du 04.11.2019 :

1.1. Ajouter au pt. 5.3. Examen du projet de budget 2020.

M C. DUJARDIN nous informe que la Commission financière se réunira le 11.11.2019.

Afin d'en faciliter la lecture, le projet *de budget 2020* sera envoyé aux Parlementaires par courriel.

1.2. Après lecture le procès verbal est approuvé.

2. Assemblée Générale A.W.B.B. du 23.11.2018 :

2.1 Composition de la délégation :

La délégation est composée de : MM. J.L. DEGREEF (avec procuration), P. GILLARD, Y. LAMY, L. MONSIEUR (avec procuration), F. MUYLAERT, Y. VAN WALLEENDAEL.

2.2 Décisions :

2.2.1 Approbation du budget de l'année civile 2020 :

Après l'examen du rapport de la Commission financière, laquelle recommande in fine d'émettre un vote positif sur le projet. Le budget est approuvé.

Nous nous associons aux vœux constructifs émis par ladite commission concernant la forme de présentation plus lisible des projets de budgets futurs.

2.2.2 Admission de club.

Approuvée.

2.2.3 Nomination des membres des organes judiciaires.

2.2.3.1. Nomination des membres A.W.B.B. appelés à siéger au sein des organes judiciaires de BASKETBALL BELGIUM : le Groupement a pris connaissance des noms des candidats et procède à un échange de vues sur le sujet.

2.2.3.2. Nomination de membres au Conseil judiciaire de la province de LIEGE.

Nous suivons l'avis du groupement Parlementaires de Liège.

2.2.3.3. Nomination au Conseil judiciaire régional.

Approuvée.

2.2.4 Suppression de l'article PM12. Indemnités de formation.

Approuvée.

2.3. Echange de vues.

2.3.1 Les grandes lignes du projet de réforme du Fonds des jeunes.

A nos yeux ledit projet n'est pas finalisé, nous souhaitons cependant que l'on avance afin de permettre l'entrée en vigueur pour la saison prochaine d'un système qui garantisse un retour suffisant aux clubs formateurs.

2.3.2. Second tour régional des championnats de jeunes.

Nous constatons des divergences dans les documents reçus.

3. Divers :

Problématique des frais de déplacement arbitres. Réunion CP/CFA/Parlementaires.

Nous prenons position en vue de la réunion du 25 novembre 2019.

Prochaine séance : Lundi 02.12.2019 à 19 h 30

Y. LAMY,
Secrétaire

Y. VAN WALLEENDAEL
Président